

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

LAFLAMME, Jean et Rémi TOURANGEAU, *L'Église et le théâtre au Québec*. Montréal, Fides, 1979. 355 p. \$13.95.

par Marcel Lajeunesse

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 1, 1981, p. 108-111.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/303935ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

LAFLAMME, Jean et Rémi TOURANGEAU. *L'Église et le théâtre au Québec*. Montréal, Fides, 1979. 355 p. \$13.95

On se doutait bien que les relations entre l'Église catholique et le théâtre au Québec n'avaient pas été un mariage d'amour. Il ne pouvait en être autrement quand nous scrutons l'histoire des rapports qui se sont élaborés, dans le monde occidental, entre l'Église et le théâtre, quand

nous prenons connaissance, pour la France, des positions si nettes de Bossuet, de Pascal, de Diderot et de Veuillot contre le théâtre.

Dans un projet de recherche inauguré au Centre de documentation des lettres québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les professeurs Laflamme et Tourangeau voulaient «décrire le rôle du clergé catholique vis-à-vis du théâtre. L'ouvrage vise plus précisément à donner la pensée et l'attitude des autorités religieuses à partir des textes officiels du clergé» (p. 39). Cette étude couvre la période 1635 à 1962, et veut dégager l'esprit, la mentalité du clergé de langue française devant les représentations théâtrales, principalement dans les villes les plus importantes. Ceci amène les auteurs à privilégier les textes officiels des évêques (mandements, lettres pastorales, circulaires) ainsi que leur correspondance, et la *Semaine religieuse* de Québec et de Montréal.

Ce travail est divisé en trois périodes, assez classiques: de 1635-1836, période d'éveil du théâtre; de 1836 à la fin du XIXe siècle, période de luttes doctrinales et de triomphalisme religieux; et le XXe siècle, ère de renouveau culturel et moral.

L'affaire de la représentation du Tartuffe au Château Saint-Louis en 1694 est bien développée dans cet ouvrage. On y voit manifestement que le clergé de la Nouvelle-France n'a pas oublié la querelle qui avait eu lieu dans la métropole au sujet de cette comédie, sa condamnation par l'archevêque de Paris en 1667, et son interdiction par le roi de 1664 à 1669. Le fait que le rôle de Tartuffe fut joué, à Québec, par l'officier Cosineau de Mareuil, qui était taxé d'irrégion, ajoutait à la provocation. Par suite de cet incident, l'attitude déjà restrictive de Mgr de Saint-Vallier en devint une de rejet total du théâtre en Nouvelle-France. Le deuxième évêque de Québec émit le célèbre *Mandement au sujet des comédies*, dans la ligne de pensée des grands ecclésiastiques français de l'époque. Cette position aura force de loi dans le diocèse de Québec pendant près de deux siècles. De plus, contrairement au clergé français, le clergé québécois aura les moyens de sa politique.

À partir de la fin du XVIIIe siècle, le clergé porte une attention constante aux exercices dramatiques des collèges. Intransigeant pour la comédie, il se montre tolérant pour les formes héritées du régime français: bouquets, odes, pastorales. Par ailleurs, assister à une pièce de théâtre a été un cas d'exclusion au Séminaire de Québec de 1789 à 1940.

La première querelle publique sur le théâtre à Montréal se déclare à la fin de l'année 1789. Le «Théâtre de Société», nouvelle troupe d'amateurs canadiens dirigée par Joseph Quesnel, ouvre sa saison avec les comédies de Regnard et de Florian: *Le retour imprévu* et *Les deux billets*. La discussion, entre les défenseurs et les opposants, prend les proportions d'une querelle publique qui, pendant trois mois, remplit les colonnes de la *Gazette de Montréal*. Du haut de la chaire de l'église Notre-Dame, les Sulpiciens ne se privent pas d'exposer la position cléricale sur le théâtre.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, le clergé, toujours opposé à la comédie, manifeste pourtant une grande prudence dans l'af-

firmation de ses positions quand le théâtre est patronné par le gouverneur et quand la presse ne fait pas une grande publicité au théâtre. Il semble s'accommoder du fait que le théâtre soit limité aux officiers britanniques et à la grande bourgeoisie. Le peuple est à l'écart du danger.

Au XIXe siècle, avec la prolifération des établissements d'enseignement classique, le théâtre de collège se développe notamment lors de la distribution des prix, de la fête patronale de l'évêque, de la fête de saint Thomas d'Aquin, de la fête du supérieur du collège, des jubilés de vie sacerdotale. Mais ce théâtre qu'on ne peut écarter totalement demeure sous le contrôle étroit de l'évêque. Il y a là une surveillance ecclésiastique au plan des idées, dans le choix minutieux des pièces.

En juillet 1859, Mgr Bourget, dans une circulaire à son clergé, réédite la vieille ordonnance de Mgr de Saint-Vallier de 1694 sur le théâtre. *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial* des Sulpiciens montréalais expose, dans une série d'articles de juin 1860 à juin 1861, l'immoralité du théâtre à travers les âges. La tolérance ecclésiastique envers le théâtre de collège connaît une période d'instabilité à l'époque du 3e Concile provincial de Québec (1863), et l'intolérance envers le théâtre populaire se fait, elle, plus unanime, à cause de la venue plus nombreuse, après 1870, de troupes françaises et américaines. À partir de 1873, Mgr Fabre interdit le théâtre dans les couvents, ce qu'il ne fait pas dans les collèges masculins, en alléguant que «la jeune fille n'est point appelée, comme le jeune homme, à paraître en public dans le monde».

À la fin du XIXe siècle, les théâtres, dont les «dime museums, théâtres à 10 sous», se développent tant à Montréal qu'à Québec. Le théâtre français envahit le Québec. Réjane et Sarah Bernhardt font des tournées ici. L'urbanisation modifie profondément la société québécoise. À partir des années 1910, à Montréal surtout, l'Église n'a plus le contrôle du respect du dimanche et du théâtre le dimanche. Dans la décennie 1890, il est défendu aux étudiants de l'Université Laval d'aller au théâtre. Les évêques Taschereau et Bégin, Fabre et Bruchési durcissent leurs positions. N'est pas si excessive à l'égard du clergé de la fin du XIXe siècle la phrase de Tardivel (1880): «Les acteurs et les actrices sont des amuseurs publics. Dans la vie sociale, ils occupent la même position que le montreur d'ours, l'écuyer de cirque, l'organisateur de ménageries, le joueur de marionnettes, et pas plus qu'eux ils n'ont droit à une ovation.» Le Concile plénier de Québec (1909) fait une sévère mise en garde contre les mauvais théâtres, lesquels sont rangés parmi les plaies sociales au même titre que le blasphème, le parjure, la profanation du dimanche et l'ivrognerie.

Entre les deux guerres, la dialectique divertissements-défendus / repos-dominical est au centre même de l'esprit des dénonciations épiscopales sur le théâtre. Cette dénonciation du théâtre se fait encore avec les principes du manuel de théologie de Gousset (1844). Par ailleurs, le théâtre de cette période, qui est essentiellement le fait d'immigrés et de troupes étrangères en tournée, est d'une piètre qualité.

Le phénomène important au XXe siècle, c'est le renouveau théâtral

déclenché par le théâtre de collège, surtout dans les années 1930, et qui va déborder le monde des collèges. Les évêques adoucissent en 1920 la réglementation sur le théâtre dans les collèges. Entre 1917 et 1937, six collèges (Rigaud, Ste-Marie, Joliette, Mont St-Louis, Nicolet et Petit Séminaire de Québec) présentent 590 représentations. Gustave Lamarche, clerc de St-Viateur du Collège de Joliette, et Émile Legault, clerc de Ste-Croix du Collège de Saint-Laurent, sont à l'origine de la vitalité donnée au théâtre par les clercs dans les années 1940. Au tournant des années 1950, nous n'avons pas à insister sur l'importance des Compagnons de Saint-Laurent, de l'Équipe de Pierre Dagenais, des théâtres nouvellement fondés, le Rideau Vert (1949) et le Théâtre du Nouveau-Monde (1951) dans la revalorisation du théâtre de chez nous.

Après la première guerre mondiale, par suite de l'urbanisation, de l'industrialisation massive, du développement des moyens de communication de masse, les directives épiscopales sur le théâtre n'ont plus l'impact des périodes antérieures. D'ailleurs, après la seconde guerre, le théâtre devient, pour les évêques, un problème parmi d'autres. Le Concile Vatican II complétera l'apaisement commencé.

L'intérêt de ce volume bien documenté — quand on sait que les séries documentaires sont rares sur un tel sujet — est de montrer la pensée cléricale sur le théâtre au Québec, et surtout les variations de cette pensée. Après les études de Jean Béraud (1958), de Beaudouin Burger (1974), le volume sur le théâtre des Archives des lettres canadiennes (1976), l'ouvrage de Laflamme-Tourangeau nous explique la tragique histoire du théâtre au Québec.

*École de bibliothéconomie  
Université de Montréal*

MARCEL LAJEUNESSE